



MAIRIE DE MARCILLY EN GAULT



Sologne des Étangs

SERVICE DES EAUX

Relevé des compteurs d'eau en période de Covid 19

Afin d'éviter les contacts et la transmission éventuelle du virus,
seuls seront relevés les compteurs d'eau

situés à l'extérieur des habitations (si compteur accessible)

entre le lundi 23 novembre et le samedi 7 décembre 2020.

Pour les compteurs situés dans les habitations, vous trouverez dans votre boîte aux lettres un courrier de la mairie sur lequel vous devrez indiquer l'index relevé, ce document sera à déposer à la mairie **avant le 7 décembre 2020.**

Passé cette date la facturation sera établie sur la base d'une estimation de votre consommation.

Merci de votre compréhension

Agnès THIBAUT

Maire